

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE.

LES TAXES SPECIALES

Nous n'avons pas cru jusqu'ici devoir intervenir dans la campagne de presse et de prédication qui se fait contre les membres du conseil de ville et le député de Saint-Hyacinthe au sujet du pouvoir que la ville vient d'obtenir de taxer certaines propriétés religieuses pour fins spéciales.

La violence de cette campagne de presse et les intempérances de langage qui tombent de lèvres qui ne devraient prononcer que des mots de paix et de charité nous obligent à nous départir du silence que nous voulions observer. Nous étions d'opinion que les membres du clergé et les représentants des communautés religieuses, après avoir soumis leurs vues sur cette question et avoir plaidé leur cause devant les comités de l'Assemblée Législative et du Conseil Législatif, accepteraient, comme tous bons citoyens doivent le faire, le jugement de ces deux corps représentant l'autorité civile suprême en la matière. Et le jugement de cette autorité n'a pas été équivoque. L'Assemblée Législative a voté à l'unanimité les clauses proposées à cet effet par le député de Saint-Hyacinthe. Dans le Conseil Législatif il ne s'est trouvé que trois membres sur dix-sept pour voter contre ces clauses.

L'opinion de l'autorité ne pouvait se manifester avec plus d'évidence dans un corps législatif, et il nous avait semblé que ceux qui prêchent à l'année le respect du pouvoir établi accepteraient sans trop de récriminations le jugement du gouvernement. Nous nous étions tout simplement trompés, car nous sommes informés que non seulement les prédicateurs des retraites qui se poursuivent actuellement aux églises ont des paroles violentes à l'adresse de ceux qui ont réclamé ce droit, mais qu'aussi un de nos curés s'est laissé aller jusqu'à injurier dans une école publique ceux qui supportent de leurs votes les députés libéraux du comté. Nous respectons trop la robe du religieux pour nous permettre de répéter dans nos colonnes les mots qui ont été prononcés en présence d'enfants de 7 à 15 ans.

Cette situation nous force à défendre la majorité du conseil municipal et le député du comté à Québec, et nous le ferons sans peur. Nous riposterons coup pour coup, forts de la justice de notre cause, et nous ne nous gênerons pas d'aller dénicher la calomnie, l'erreur et le mensonge partout où ils oseront se nicher. Tout ce que nous demandons, c'est que nos lecteurs prennent note que si querelle il y a, ce ne sera pas nous qui l'aurons voulue.

Nous nous bornerons pour aujourd'hui à faire connaître la nature exacte du pouvoir que la ville vient d'obtenir de la Législature.

A lire les journaux castors on dirait que la ville de St-Hyacinthe taxera à l'avenir tous les biens religieux comme les biens ordinaires. Cette impression est si bien celle qui reste de la lecture des articles de l'Action Sociale, qu'un petit journal de Chicoutimi écrit le plus sérieusement du monde : "les communautés religieuses de la petite ville maskoutaine auront à payer les taxes."

Le respect de la vérité est loin d'être le fort de la bonne presse quand elle croit devoir avancer ses petites affaires en utilisant le mensonge.

Tout ce que la ville de Saint-Hyacinthe a obtenu en fait de pouvoir de taxation additionnelle, c'est la faculté d'imposer sur les maisons d'éducation et les propriétés religieuses des taxes spéciales pour l'éclairage public et pour la confection et l'entretien des trottoirs, canaux d'égout et des pavages.

On dirait aussi si on voulait en juger par le tintamarre que l'on fait en haut lieu autour de cette question que Saint-Hyacinthe est la première ville à obtenir ce pouvoir. La vérité, c'est que Saint-Hyacinthe est l'avant-dernière à l'obtenir; de fait il ne reste plus dans la province que la ville de Joliette qui n'a pas ce pouvoir. La Loi générale des Cités et Villes l'accorde à toute municipalité qui veut s'incorporer sous ses dispositions, et le nouveau code municipal le contiendra lui aussi.

Le conseil municipal et le député de Saint-Hyacinthe ont même fait preuve de plus de générosité qu'aucun des corps publics qui ont obtenu ce pouvoir de la Législature, puisqu'ils ont exempté de leur plein gré l'Hôtel-Dieu, l'Ouvroir Ste-Geneviève, la Cathédrale et l'Evêché de toutes ces taxes spéciales. Ils sont aujourd'hui récompensés de leurs bonnes dispositions par des insultes qu'on leur débite du haut de la chaire, et qu'on leur sert à pleines colonnes dans les journaux qui veulent tout restaurer dans le Christ.

La ville d'Outremont, dont le maire a l'insigne honneur d'être un bleu, vient d'obtenir, à quelques heures d'intervalle de la ville de Saint-Hyacinthe, des pouvoirs de taxer les propriétés religieuses beaucoup plus étendus que ceux que nous avons obtenus, et cependant nous n'entendons aucun prêtre protester et aucune feuille sacro-sainte s'insurger contre la Législature. Du temps que M. Normand, chef bleu, était maire des Trois-Rivières, cette cité a obtenu de la Législature des pouvoirs encore plus considérables que ceux que nous avons obtenus pour taxer les propriétés religieuses, et cependant nous n'avons pas entendu les protestations qui se font aujourd'hui. Suffrait-il par hasard d'être bleu pour obtenir des accommodements avec le ciel dans

cette question des taxes spéciales, ou les communautés religieuses de Saint-Hyacinthe sont-elles les seules dans la province qui veulent se refuser à contribuer quelque peu à l'amélioration de leur ville?

On annonce pour dimanche une grande assemblée à l'Hôtel-de-Ville au sujet de ces taxes spéciales. Elle aura lieu à une heure et demie et MM. René Morin, maire, V. E. Fontaine, échevin, L. J. Gauthier et T. D. Bouchard, députés, ainsi que d'autres orateurs adresseront la parole.

Cette assemblée n'aura aucun caractère politique et nous invitons tous les citoyens à y assister pour connaître la vérité sur cette question.

LES PRETS COOPERATIFS

Le bill du député de Saint-Hyacinthe à l'effet de prohiber les opérations des compagnies de prêts coopératifs est encore une fois mort sur l'ordre du jour. En dépit des instances que M. Bouchard a faites pour qu'il soit soumis aux votes des chambres, le bill n'a pas été appelé pour le vote sur la deuxième lecture.

M. Bouchard est d'opinion qu'il aurait été adopté par une forte majorité, et que le seul moyen qu'avaient les compagnies de se sauver pour un an c'était de faire mourir le bill sur l'ordre du jour.

Un grand nombre de porteurs de contrats ont l'intention de se former en association pour protéger leurs intérêts, et il se pourrait que d'ici à quelque temps il y aurait des procès retentissants devant nos tribunaux.

M. Bouchard n'a pas abandonné son idée de faire adopter un bill pour protéger le public, et l'an prochain il emploiera les grands moyens pour provoquer un vote sur cette question.

Les Responsabilités du Gouvernement Borden

Une certaine presse ministérielle s'offense et s'offusque parce que l'opposition libérale reproche au gouvernement Borden d'être en grande partie responsable de la situation financière très critique qui existe au Canada.

Ces partisans sont aveuglés par l'intérêt de parti et croient pouvoir mettre sur le compte de la guerre les pénibles conséquences de la mauvaise administration conservatrice.

S'imaginent-ils, ces bons apôtres, que la guerre européenne et la trêve des partis au Canada font oublier aux Canadiens que la crise dont ils souffrent a commencé bien avant la guerre actuelle.

Deux ans et plus avant le 1er août 1914—date du début des hostilités—les affaires étaient mauvaises et l'administration fédérale se précipitait vers les déficits que nous déplorons aujourd'hui.

Sans doute, la guerre n'a pas amélioré les choses et les a plutôt aggravées, mais elle n'est pas la cause d'une crise qui a débuté bien avant elle.

Il y a des faits qui crévent les yeux.

Est-ce dû à la guerre si la dette nationale n'a cessé d'augmenter sous l'administration Borden, si depuis l'avènement des conservateurs en 1911 les dépenses nationales n'ont cessé de s'accroître et le revenu national a sans cesse diminué?

Est-ce à cause de la guerre si, en 1913, il y a eu une augmentation de \$21,665,032 dans la dette nationale, soit environ \$3.00 par tête de la population canadienne?

Dans le mois de juin 1914, immédiatement avant la guerre par conséquent, les chiffres officiels démontrent que la dette a augmenté de près de \$6,000,000 soit près de \$200,000 par jour.

Et la diminution des recettes est loin d'être uniquement due à la guerre. En effet, pendant les sept mois qui ont précédé immédiatement la guerre, les

revenus avaient déjà diminué de \$19,000,000 sur la période correspondante de 1913; et la période de guerre n'est responsable pour les trois premiers mois que d'une diminution de \$8,000,000.

Pendant les premiers trois mois de l'année fiscale 1914, toujours avant la guerre, le revenu national a baissé de \$7,602,301 par comparaison avec le revenu de la période correspondante de l'année 1913-14.

La vérité, vérité aussi indiscutable qu'alarmante, c'est que sous l'administration Borden, l'état financier du Canada, qui avait été si prospère pendant les quinze années du régime libéral, est tombé dans un gâchis pitoyable. Avant et sans la guerre notre dette augmentait, notre revenu diminuait et nos dépenses montaient toujours.

En effet, malgré la baisse alarmante dans le revenu, le gouvernement a continué à jeter les millions par les fenêtres. Pendant les derniers mois seuls qui ont précédé la déclaration de la guerre, les frais ordinaires d'administration ont augmenté de \$2,269,631 par comparaison avec les mois correspondants de l'année précédente.

Au moment où il importait au plus haut point que les affaires canadiennes fussent administrées avec soin et économie, le ministère Borden nageait en plein dans l'extravagance, le gaspillage, et l'insouciance.

Est-il étonnant, après cela, que le peuple canadien en souffre dans ses intérêts et dans sa bourse?

Un tel état de choses devait nécessairement entraîner une forte augmentation dans les taxes, taxes indirectes ou directes, qui pèsent lourdement sur le peuple.

Les dépenses que la guerre nous occasionne ne justifient nullement les taxes imposées par le gouvernement et n'expliquent pas la mauvaise situation financière du Canada.

La guerre nous oblige d'emprunter 150 millions à 4 1/2%. Le service de ces intérêts exigera donc une somme annuelle de \$6,750,000. Pourquoi, alors, le ministre des finances vient-il d'im-

poser de nouvelles taxes qui, d'après lui, devront produire 30 millions de piastres chaque année, si ce n'est pour aider le gouvernement à combler les déficits où son administration inhabile et imprévoyante nous a entraînés depuis 1911?

En 1911, la dernière année du régime libéral à Ottawa, les dépenses du gouvernement fédéral ont été de \$87,740,000. En 1914, après deux ans du régime conservateur, les dépenses de la même catégorie ont été de \$127,384,000. En 1915, d'après les prévisions de l'honorable M. White, ministre des finances, ces dépenses atteindront \$140,000,000.

Ainsi, en 4 ans, le gouvernement Borden a augmenté les dépenses annuelles de notre budget administratif de \$52,260,000, sans parler du budget de la guerre.

Et pendant ce temps là nos revenus ont toujours diminué!

D'après le Prof. Shortt, président de la Commission du service civil, le gouvernement Borden a ajouté le nombre énorme de 8,000 employés dans les bureaux de l'administration publique. En comptant leur salaire à une moyenne de \$1,000, cela fait une addition de \$8,000,000 aux dépenses du pays.

Nous disons que par son inhabileté et son manque de clairvoyance le gouvernement Borden n'a pas su maintenir la prospérité du Canada, que, de plus, par son extravagance il a gonflé les frais d'administration des divers services de l'Etat.

Le parti libéral ne veut pas créer d'embarras au gouvernement, en ces temps de guerre, il ne s'oppose pas aux sacrifices que les circonstances demandent au Canada. Son attitude à la Chambre et dans tout le pays le démontre abondamment. Mais il ne laissera pas le ministère Borden fuir ses responsabilités et attribuer à la guerre les conséquences désastreuses de sa mauvaise administration.

LE FRANC.

—L'Avenir du Nord.

L'INTERVENTION JAPONAISE

INTERVIEW D'UN DIPLOMATE POLONAIS.

Un journaliste parisien, ayant appris la présence à Londres d'un des diplomates les plus éminents du Japon, s'est rendu dans cette ville pour avoir l'opinion de ce diplomate sur l'intervention japonaise dont il a été tant parlé ces temps derniers.

L'éminent homme d'Etat japonais s'est volontiers prêté à cette interview et a fait les déclarations suivantes :

—Il semble, a-t-il dit, que l'on n'ait oublié qu'une seule chose, à savoir de consulter les fidèles sujets du mikado sur l'intervention japonaise en Occident.

—En premier lieu, il suffira de vous dire que la question du transport des troupes du Japon à Marseille présente des difficultés techniques énormes. On parle de ce qui serait un véritable tour de force comme s'il s'agissait d'envoyer vingt mille hommes d'Angleterre en France. Et pourtant, voyez le temps qu'il a fallu pour embarquer, transporter et débarquer la première armée de Kitchener, alors que les deux pays ne sont séparés que par un minuscule bras de mer! Avez-vous la moindre idée du nombre de mois qu'il faudrait pour amener cinq cent mille hommes d'Extrême Orient en Occident?

—On a aussi envisagé la situation nouvelle qui résulterait d'une sortie de la flotte allemande, dont une escadre pourrait fort bien quitter la Mer du Nord, gagner l'Atlantique, puis le

Pacifique, et s'y livrer au petit jeu dangereux qui immortalisa "l'Emden".

—Que ferait le Japon, qui n'a pas trop de sa flotte pour protéger son propre littoral et celui de l'Australie en coopération avec la flotte britannique? Les alliés pourraient-ils trouver le nombre suffisant de vaisseaux de haut bord pour escorter les nombreux transports nécessités par l'envoi en France d'un demi million de soldats, de leurs vivres, de leurs munitions, est-ce?...

—Autre chose: le Japon n'a pas une armée suffisante pour garder son territoire national, ses nouvelles possessions et parer à toutes les éventualités possibles, tout en détachant vers l'Occident un demi million d'excellents soldats.

—Nous sommes aussi très surpris de voir la façon dont on a l'air de disposer de notre armée comme s'il s'agissait de mercenaires que l'on peut acheter à prix d'argent. Il est vrai que l'on ne nous offre pas de payer leurs services et de les enrôler contre écus sonnants, mais simplement de verser au trésor japonais une forte indemnité destinée à couvrir les frais supplémentaires qu'occasionnerait pour notre pays l'envoi de nos troupes en Europe.

—L'un des journaux les plus amis de l'Angleterre a fait à ce sujet certains commentaires qui prouvent bien que le Japon ne verrait nullement d'un bon œil une participation militaire sur les champs de bataille de la France, de la Belgique ou de l'Allemagne. On oublie trop, en France ou en Angleterre, que le Japon garde l'Orient aussi bien dans son propre intérêt que dans celui des alliés. C'est là son rôle normal.

—Bien entendu, si la fortune de la guerre semblait devenir contraire aux intérêts des alliés, le Japon ferait n'importe quels sacrifices pour se sauver lui-même et pour sauver ses alliés. Croyez bien que nous n'ignorons pas ce qui nous attendrait si l'Allemagne triomphait jamais de la France, de la Russie et de l'Angleterre.

—Et cela m'amène à vous poser à mon tour une question. Pourquoi la France devrait-elle seule sacrifier une parcelle de son empire colonial et payer en territoires le concours du Japon, alors que tous les alliés, et au premier rang le Japon, seraient appelés à en tirer profit?

—Je le répète, le Japon sait que le triomphe de l'Allemagne mettrait fin à la suprématie niponne en Extrême-Orient. Du reste, nous ne désirons pas la moindre colonie nouvelle. Nous essayons de digérer ce que nous avons obtenu récemment en Mandchourie et en Corée. Que ferions nous de l'Indo Chine? Le Japonais ressemble beaucoup au Français: il n'aime pas s'expatrier pour longtemps. Il n'a pas le désir de coloniser d'autres pays et de s'y implanter pour faire souche. Rien pour lui ne vaut sa patrie, qu'il ne quitte qu'à regret, et où il revient dès qu'il le peut.

—Aucune conversation officielle officielle n'a été entamée entre mon pays et les alliés au sujet d'une intervention du Japon en Occident, ajouta-t-il, car on sait très bien à Londres et à Paris, dans les hautes sphères gouvernementales, que, pour le moment, la question ne se pose pas.

—Un fait qui n'est généralement pas connu, c'est que la comtesse Zeppelin, la femme du fameux inventeur des dirigeables allemands est d'origine canadienne. La comtesse Zeppelin était la fille de feu M. H. McGarvey, ci devant de Petrolia, Ont., mort récemment en Autriche, où il était devenu l'un des magnats de l'industrie des huiles. La comtesse Zeppelin est née dans le village de Wyoming, comté de Lambton, Ont., en 1870.

Les saucisses Tories

Les conservateurs, et en particulier les ministres tories, les membres du gouvernement Borden, ont tonné très fort jeudi dernier contre le professeur Shortt, le président de la commission des fonctionnaires de l'administration fédérale.

Nos lecteurs savent de quoi il s'agit: nous leur avons mis, dès le premier jour, sous les yeux l'état de choses extraordinaires révélé par le docteur Shortt, au sujet des nominations d'employés de l'administration par le gouvernement tory depuis 1911.

Ces messieurs ont eu beau tempêter et dénoncer avec force malédictions et imprécations le docteur Shortt, ils ont eu beau le menacer de leurs foudres, pas un seul d'entre eux n'a été capable de prouver que le président de la commission avait faussement représenté la situation.

Bien au contraire! Et c'est là dessus que nous tenons à assister car rien n'est plus instructif.

Le docteur Shortt, comme on s'en souvient, et comme le lui reprochaient si agréablement les ministres de Sir Robert Borden, avait signalé le fait que pour deux mille et quelques renvois de fonctionnaires, le gouvernement tory, en ces trois dernières années, avait fait dix mille nouvelles nominations.

Là dessus les ministres en colère avaient retorqué que le docteur avait oublié de mentionner aussi quatre mille démissions.

Cela n'en laissait pas moins encore une différence, en surplus, de QUATRE mille nominations nouvelles et le bilan même ainsi rétabli donnait donc parfaitement raison aux critiques du docteur Shortt.

Pour six mille partis, renvoyés ou démissionnaires, les bons tories en trois ans avaient nommé, en effet, dix mille nouveaux fonctionnaires; c'est à dire augmenté la liste de quatre vingt pour cent.

Mais voici qu'au cours du débat de jeudi dernier, de nouvelles statistiques, les dernières et les plus récentes, sont sortis au jour et finalement nous constatons que la situation est la suivante: 3,495 renvois; 6,548 démissions et 21,100 NOMINATIONS!

Ce qui donne donc pour un total de disparitions, depuis 1911, de 10,043 fonctionnaires fédéraux, 21,100 nominations de nouveaux fonctionnaires; soit un surplus de 10,057 fonctionnaires; une augmentation en trois ans, de cent pour cent!

Le seul argument avancé par les ministres du cabinet Borden, pour essayer de se justifier, c'est la nécessité de faire face aux besoins du développement accompli.

Les citoyens du Canada savent, eux, pertinemment, si le progrès accompli par le Canada en ces trois dernières années d'administration tory, peut se chiffrer à cent pour cent par rapport à 1911! Ça n'y ressemble guère!

Soit et lamentable excuse qui ne supporte pas même l'examen!

La vérité, c'est que toute leur politique, toutes leurs méthodes et leurs préoccupations tournent exclusivement autour de ce pivot: le patronage.

Il leur faut des saucisses, aux tories pour s'attacher, eux et leurs chiens, au pouvoir; mais le malheur c'est que ces saucisses ils les paient à même le trésor public.

Pas étonnant si le trésor est aujourd'hui à sec!

Un autre facteur

Le point le plus vulnérable de l'Allemagne peut être désigné par ce simple mot: Krupp.

Les grandes usines d'Essen fournissent presque tout le matériel de guerre de l'Allemagne et son incapacité à pouvoir satisfaire aux besoins énormes des armées du kaiser peut avoir pour effet de mettre fin à la guerre à une date beaucoup plus rapprochée que l'on ne le pensait.

En fait, l'importance tant vantée des usines Krupp n'est pas équivalente à celle de l'ensemble des cinq plus importantes manufactures anglaises d'armements. On rapporte avec persistance que l'Allemagne manque d'obus et de balles. Ces bruits sont assez vraisemblables, et l'on sait que l'Allemagne fait des efforts désespérés pour se procurer du métal par n'importe

quel moyen et à n'importe quel prix.

Il existe aussi de nombreuses preuves qui montrent que les munitions fabriquées par Krupp sont loin d'être aussi supérieures que beaucoup sont portés à le croire et nous savons aussi que le "colosse des maisons d'armements" a été mêlé à des scandales de corruption et de prévarication.

Dans la suprême épreuve qu'il subit, Krupp en succombant peut faire succomber l'Allemagne.

Deux riches nations

"L'Angleterre peut continuer la guerre pendant cinq ans, et la France pendant trois ou quatre ans, rien qu'avec le produit de leurs placements à l'étranger.

"L'Angleterre et la France sont les deux plus riches nations du monde, ce sont les banquiers des nations". (Discours de M. Lloyd George aux Communes.)

Et pourtant, M. Lloyd George évalue les dépenses de la guerre pour les alliés à dix milliards de dollars par année.

COURRIER DE ST PIE

Copie du jugement rendu dans la cause du Village de St. Pie.

District de St. Hyacinthe, } No 52
COUR DE CIRCUIT.

St. Hyacinthe, 3 mars 1915

Présent: Hon. Juge Martineau
Albert St. Jacques, cantonnier, Joseph Côté, Richard Morin, Ulric Chaput, Louis Jos. Tétrault, tous du village de St. Pie, requérants.

Et
Henri Després et Emile Langlois, du même lieu, intimés.

La Corporation du Village de St. Pie, mise en cause.

La Cour, après avoir entendu les parties et les témoins, examinés les procédures et délibéré—

Attendu que les requérants, le dit St. Jacques en sa qualité de candidat, et les autres en leur qualité d'électeurs municipaux, demandent l'annulation de l'élection de intimés, faite le 11 janvier dernier, comme conseiller municipal du village de St. Pie, 1^o Parce que la personne nommée par le conseil pour présider la dite élection, un nommé Eugène Gauthier, était un aubain, 2^o parce que de plus il n'a pas prêté serment tel que requis par la loi.

Attendu que les intimés tout en admettant les allégations de la requête plaident que ces irrégularités n'ayant nullement entravé la liberté des électeurs dont aucun n'a protesté contre cette nomination, ne peuvent annuler la dite élection.

Considérant que le président de la dite élection a été unanimement choisi par l'autorité compétente.

Considérant qu'il a exercé ses fonctions sans que personne proteste contre sa nomination.

Considérant qu'il est de principe de droit public que l'on doit considérer comme valables les actes faits par un officier exerçant ouvertement une charge publique, lorsqu'il a été nommé par l'autorité compétente, alors même que sa nomination serait illégale, soit pour vice de forme, soit pour cause d'irrégularité.

Considérant que ce principe est aussi formellement reconnu par l'article 188 du code municipal.

Considérant qu'il y a lieu de l'appliquer au président d'une élection aussi bien qu'à tout autre officier public.

Considérant qu'il doit aussi recevoir son application que l'officier de facto, soit aubain ou un sujet du pays.

Considérant que la loi ne requiert point que le président d'une élection municipale prête serment.

Maintient la défense des intimés et renvoie la requête des requérants avec dépens.

Vraie copie. Roy & Beaugard.

—A la prochaine séance de notre conseil, les conseillers Elie Racine et Horace Desparts expliqueront leur voyage à St. Damase. Pour des gens qui avaient peur des parcs à veaux, nous nous demandons s'ils pourraient dire franchement ce qu'ils voulaient faire, et pourquoi le notaire n'a pas voulu passer les contrats dont eux seuls connaissent le secret. Leur resignation est prête à St. Damase; on ne sait pas pourquoi Elie et Horace ne vont pas la chercher.

Un conseiller se propose de leur demander des explications sur leur voyage; il paraît que ce sera très intéressant.

—Étaient de passage à Saint Pie, dimanche dernier, Mlles Florida et Mériilda Lajoie, ainsi que MM. Arthur Maheu et Théodore Borduas, de St. Hyacinthe.

COURRIER DE ST DAMASE

—Mardi et mercredi dernier étaient de passage chez M. le curé Boulay, M. St Pierre, curé de St Jean Baptiste, M. Guillet, curé de Sabrevois, M. Létourneau, curé de Rougemont, M. Charbonneau, vicaire de St Césaire, M. Breton, vicaire de St Pie et M. Collette, vicaire de St Hélène, tous étaient venus offrir leur dévouement pour aider M. le curé Boulay pour nos "Quarante Heures".

—Mme Chicoine de St Pie était la semaine dernière, en promenade chez M. J. F. X. Beaugard.

—M. et Mme Olivier Choquette, de Ste Madeleine, étaient vendredi dernier les hôtes de M. Aimé Choquette.

—M. Elie Racine ainsi que M. Despart, conseillers de St Pie, étaient vendredi dernier de passage à St Damase, chez le notaire Z. T. Marchesseault, par affaire.

—Mardi dernier M. Emile Bouchard frère de notre dévoué député, et maire de St Pie, était de passage à St Damase, par affaires.

—Mardi dernier, M. et Mme Dr. Collette de St Hyacinthe furent les hôtes de M. Z. T. Marchesseault.

—C'est par erreur que nous avons annoncé, la semaine dernière, le prochain mariage de M. Dozois; après information prise auprès de M. Dozois lui-même, il appert que la rumeur était sans fondement. Nous présentons nos excuses à M. Dozois.

Courrier de St Liboire

A une session du conseil de comté qui a eu lieu mercredi, le 10 courant, M. Louis Chicoine, maire de la paroisse de St Dominique, a été de nouveau choisi comme préfet du comté de Bagot. Nos félicitations à notre ami.

—A la même session, une résolution a été passée pour indemniser les maires, pour leurs frais de voyages. Le vote a été de 8 contre 5 en faveur de la résolution; dorénavant, les maires recevront deux piastres pour toutes les sessions auxquelles ils assisteront.

LES TABLETTES BABY'S OWN SONT UN GRAND BIENFAIT

Mme Jas. E. Mailman, Gegoggin, N. E., écrit: "Je donnai les Tablettes Baby's Own à mon bébé, pour la constipation et les douleurs de la dentition, et j'ai trouvé que c'était un bienfait. Je crois que les Tablettes devraient se trouver dans toute maison où il y a de jeunes enfants". Les Tablettes sont un remède absolument sûr pour les petits, vu qu'elles sont appuyées par la garantie de l'analyste du gouvernement ne pas contenir d'opiat et de narcotiques.

Les Tablettes sont vendues par les marchands de médicaments ou sont envoyées par la poste, moyennant 25 cents la boîte, par The Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont. 959

La Commission des Ecoles Séparées d'Ottawa a tenu une assemblée spéciale à laquelle la conduite de M. l'abbé Whelan, curé de Saint-Patrice a été fortement dénoncée. La lettre de ce prêtre à Son Eminence le cardinal Bégin, sur la question des Ecoles Bilingues a été qualifiée de lettre indigne d'un prêtre et considérée comme l'œuvre d'un lâche qui mérite l'indignation et la censure.

M. J. B. RAVENELLE

Successeur de M. Ant. Cadorette

Commerçant de Bois et Charbon

RUE GIROUARD

Coin de la rue St-Pascal Tél. Bell 284

M. Ravenelle continuera comme par le passé le commerce de Charbon à vapeur, Charbon anthracite Lackawana, Charbon coke, Charbon de forge, Charbon de bois, Bois à la corde ou débité, Croutes, Gravois d'amianté, etc., etc.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, District de St. Hyacinthe, COUR SUPERIEURE No. 45

Dame Hélène Messier, épouse commune en biens de Aimé Morissette, menuisier, a, ce jour, institué une action en séparation de biens contre son dit mari.

St. Hyacinthe, 8 mars 1915.
FONTAINE & CHAGNON,
Avocats de la demanderesse.
12,19,26,29—914



Compagnons

LES AMIS bien choisis sont les meilleurs. Votre vieille pipe et votre boisson favorite le GIN CROIX D'OR—le seul gin fabriqué au Canada—vous font envisager le monde sous un aspect de jour en jour plus attrayant. Ce sont de fideles compagnons qui ne font jamais défaut. Voyez l'étiquette du Gouvernement sur chaque flacon. En vente partout.

Seuls Agents: BOIVIN, WILSON & CIE. LIMITEE, MONTREAL.

"Les Annales"

Le dernier numéro du "Journal de l'Université des "Annales" forme la plus substantielle et la plus attrayante monographie des souvenirs et des gloires de la Comédie Française. Il reproduit, en effet, les instructives conférences de Jules Truffier, Georges Ricou, Adolphe Brissou, etc., qui ont eu naguère tant de succès dans la salle de la rue St. Georges et qui évoquent à la fois ses jours heureux et ses tristesses durant la guerre. Ce numéro est du plus vif intérêt et fera prime chez les collectionneurs.

Le numéro: 60 centimes. Abonnements: l'année scolaire (25 nos) 10 fr. (étranger: 15 fr.), 51 rue St. Georges, Paris.

LOGEMENT A LOUER

Logement de 6 appartements avec gaz et électricité, au No 22 rue Sainte Anne, chez feu Dame Frs Gervais.

Pour conditions s'adresser au No 24 rue Ste Anne le samedi soir ou le dimanche.

ALBERT PAQUETTE, Administrateur

Beauté, solidité, économie DANS LA CONSTRUCTION

F. A. DIEULEFET, FILS

—FABRICANT DE—

Pierre Artificielle
Village St. Joseph, — St. Hyacinthe

FOURNITURE DE

Blocs en ciment, Cheminées, Ornaments, Construction de maisons En blocs de ciment.

Plans et devis estimatifs sans frais sur demande jne—933

T. D. BOUCHARD

L. A. BERNIER

Bouchard & Bernier,

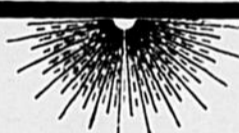
ENREGISTRE.

AGENTS D'AFFAIRES

173 BOULEVARD GIROUARD, :: ST-HYACINTHE.

ASSURANCES

Feu,
Vie,
Accidents,
Bris de Vitres,
Etc.



IMMEUBLES

VENTE,
ACHAT,
LOCATION.

FINANCES

Organisation de Compagnies,
PRETS,
Emprunts,
Conseils sur Placements.

Bureaux ouverts TOUS LES JOURS et les VENDREDIS et SAMEDIS SOIRS de chaque semaine.

VINS DE PREMIERE QUALITE

VINS ROUGES..... \$0.70 LE GALLON

VINS BLANCS..... \$0.80 "

Commandes reçues par malle et livraison à domicile.

H. BARDET

No 61 RUE NOTRE DAME — SAINT-HYACINTHE



Napoléon Ier et le curé de Rambouillet

Il y a près de 30 ans, la Semaine Catholique de Toulouse, rapportait l'anecdote suivante qu'on ne lira pas sans intérêt. L'un des personnages en scène, prêtre septuagénaire, mort en 1813, donnerait raison aujourd'hui, s'il vivait de nos jours, à la stratégie lente, patiente, expérimentée du généralissime Joffre, alors qu'on se demandait quelle serait celle du vainqueur d'Iéna, s'il revenait commander les armées des Alliés sur le front Ouest.

«Les jours où il n'y avait à Rambouillet ni chasse, ni concert, ni spectacle, Napoléon travaillait avec ses ministres, et le soir venu, pour compenser un peu la disette de récréation, on jouait dans le grand salon carré. Neuf tables chargées de bougies et de cartes étaient dressées à droite et à gauche : au centre était celle destinée à l'empereur, dans le cas où il aurait voulu jouer lui-même.

Un soir, il alla droit à une table sur laquelle avait été posé un jeu d'échecs : «Voyons, dit-il à Duroc, savez-vous ce jeu là ? Non, Sire.—Voyez donc si parmi ces messieurs il en est quelques-uns qui veulent bien faire ma partie.»

Et l'empereur, se retournant vers l'officier avec lequel il discutait déjà, reprit avec lui la conversation interrompue. Pendant ce temps, le grand maréchal s'étant mis en quête d'un joueur d'échecs, il ne trouva personne dans le salon qui eût la moindre notion de ce jeu difficile. L'empereur demanda alors à Duroc : «Le maire de Rambouillet est-il ici ? Oui, Sire.—Priez-le de venir me parler.» Duroc alla prévenir le maire, qui s'approcha de l'empereur. «M. le maire, lui dit Napoléon, n'avez-vous pas dans votre ville et parmi vos administrés un joueur d'échecs ?—Sire, nous avons le curé de notre église paroissiale, mais je ne répondrai pas à Votre Majesté qu'il soit fort habile.—N'importe, voilà mon affaire. Est-ce un brave homme ? Est-il tolérant ?—Sire, c'est un digne homme, aimé et respecté de tous ses paroissiens.—Je veux faire connaissance avec lui, ajouta Napoléon.» Puis, sur son ordre, le grand maréchal sortit.

Un quart d'heure après, on vit entrer dans le salon un bon vieillard aux cheveux blancs, à la figure franche et épanouie ; c'était le curé de Rambouillet. Après avoir été présenté à l'empereur, qui lui fit un salut respectueux, il lui tourna un petit compliment fort convenable à son caractère et à son âge.

«M. le Curé, lui répondit Napoléon, j'ai appris que vous étiez bon joueur d'échecs, je ne serai pas fâché d'essayer ma force contre la vôtre. Voyons, mettez-vous là et conduisez-vous en brave champion ; ne me ménagez pas si je fais quelque faute.

—Eh ! eh ! Sire, autrefois je savais jouer ce jeu passablement, répondit le vieux pasteur ; mais aujourd'hui je suis un peu rouillé : quand on n'exerce pas un art, on devient incapable.

—Oh ! ce jeu là n'est pas un art, c'est une science véritable. Allons, allons, tout rouillé que vous prétendez être, vous me faites l'effet de ne point avoir oublié vos succès d'autrefois. Voyons, à qui commencera ?

Le curé prit place en face de l'empereur. Napoléon fouilla dans la poche de sa veste, en tira quelques pièces de 20 francs, en mit une sur la table en disant : «Il faut intéresser un peu le jeu, mais il ne faut pas le brûler ; nous allons seulement jouer 20 francs en six trous.» Le vieux prêtre s'était mis aussi en devoir de tirer de la poche de sa soutane une bourse assez maigre ; mais, quand il vit la pièce d'or de l'empereur, il ouvrit de grands yeux, et dit peut-être pour s'excuser de jouer si gros jeu, car il n'était ni joueur, ni riche : Sire, il me semble que c'est beaucoup d'argent...

Mais Napoléon alla au devant de la confiance du vieillard, et lui répondit de sa voix la plus affectueuse : «M.

le Curé, votre argent est le patrimoine des pauvres, et je ne voudrais pas que vous en risquassiez la plus légère partie au jeu. Vous allez vous mettre de moitié avec Duroc (il désigna le grand Maréchal), et votre mise sociale sera parfaitement égale, puisque vous apporterez, vous votre talent, et lui son argent.

—Mais, sire, repartit le prêtre Mgr le grand Maréchal n'a peut-être pas de mon talent une si bonne opinion que Votre Majesté ; lui qui a l'honneur d'être votre compagnon de périls, doit savoir mieux que personne que vos adversaires ne triomphent jamais.

Cette louange amenée naturellement et débitée avec une bonhomie parfaite flatta plus Napoléon que tous les discours de Fontanes. «M. le Curé, répondit-il en souriant, moi et Duroc sommes vos paroissiens en ce moment. Ne nous gênez ni l'un ni l'autre.»

Le jeu commença. Le puissant empereur en vint aux mains avec le modeste curé, et ce fut un piquant spectacle de voir le grand capitaine, alors dans tout l'éclat d'une gloire que rien ne semblait devoir obscurcir, en tête à tête devant un échiquier avec un pauvre prêtre. Celui qui pouvait, à un signe de son épée, faire marcher un demi million d'hommes d'une extrémité de l'Europe à l'autre, méditait profondément la marche de quelques cavaliers, dont un coup déterminait le placement, et il avait pour rival, sur cet innocent champ de bataille, un bon et respectable vieillard.

Il fut complètement battu par le curé, qui gagna cinq parties de suite avec une dextérité et un bonheur qui ne laisserent pas à Napoléon le temps de respirer. Quand le moment de se séparer fut venu, quand minuit eut sonné à la grosse cloche de Rambouillet, Napoléon, qui venait de perdre sa cinquième partie, se leva en riant et dit à son adversaire, de l'air du monde le plus aimable : «M. le Curé, vous venez de me donner une leçon ; j'en profiterai. J'ai plus appris ce soir à jouer ce jeu là que depuis vingt ans que je joue. Vous m'avez battu sans merci.

—Votre Majesté est invincible partout ailleurs, répondit le vieillard, c'est bien le moins qu'elle soit battue aux échecs. Au surplus, Sire, votre défaite tient à la rapidité de votre manière de jouer. Ce mode réussit quelquefois ; mais il n'est pas toujours heureux quand on a en tête un ennemi lent, patient et expérimenté. Sans s'en douter le vieux prêtre donnait encore à Napoléon une leçon de stratégie.

Les grands personnages qui avaient constamment entouré la table de l'empereur pour le voir jouer avec M. le curé gardaient le silence. Le bon prêtre prit délicatement les cinq pièces d'or que l'empereur avait perdues, et, s'approchant du grand Maréchal, il lui dit à voix basse : «Monseigneur, sur cette somme, il vous revient de bonne guerre 50 francs.

—Monsieur le Curé, répliqua le grand Maréchal, gardez-les, je vous prie, vous les distribuerez aux pauvres à mon intention.»

—Votre vœu sera exactement accompli, Monseigneur.»

Cependant, Napoléon, qui tâchait d'expliquer, à ceux qui l'entouraient, les causes qui l'avaient fait perdre, revint auprès du vieillard et lui dit : «Monsieur le Curé, vous m'avez fait passer une soirée charmante, je vous en remercie. Maintenant que vous savez où me trouver, j'espère bien que vous me ferez l'amitié de venir me revoir ; et puis, ajouta-t-il gaiement, vous me devez, sinon une visite, du moins une revanche, et j'espère bien la prendre la prochaine fois.»

Le curé s'étant incliné en signe de remerciement, l'empereur changea de conversation, et lui demanda tout à coup : «Quel âge avez-vous ?—Sire, soixante-douze ans. Voilà bientôt 45 ans que je prie pour la France dans le saint ministère que je remplis.—Eh ! bien ! continuez, M. le Curé, à prier pour elle et pour moi. Nous nous reverrons bientôt je l'espère.

—Sire, bientôt est le mot juste, répondit le vieux prêtre, car, Si Votre Majesté daigne me faire l'honneur de m'admettre à sa partie, je n'ai pas de temps à perdre ; à mon âge, les points sont comptés d'avance, même au jeu d'échecs.»

Le héros et le vieux prêtre ne devaient plus se revoir. En 1813, le curé de Rambouillet mourut, et l'empereur était bien prêt de succomber. Vauvert, 16 janvier 1915.

Avis

LA COMPAGNIE P. C. COUTURE

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du dix-neuf février 1915, constituant en corporation M. Pierre Charles Solyne Couture, mécanicien ; Joseph Isidore Piché, marchand ; Joseph Monty, forgeron ; Aléxis Messier, appareilleur ; Ovide Lajoie, appareilleur, tous de la paroisse de St. Pie, dans les buts suivants : Manufacturer, acheter et vendre des moulins à vent, des pompes, des agrès de sciage, outils et machines de toutes espèces.

Exercer le métier de fondeurs en métaux de toutes espèces ; construire, acheter et vendre des usines et des hauts fournaux, creusets, moules, patrons, machines, machines-outils nécessaires ou outils pour exercer le dit métier. Acquiescer l'établissement, le fonds de commerce, les dettes de livres et autres créances actives de la société Couture & Piché, faisant affaires dans la paroisse de St. Pie de Bagot, et les payer en argent, en parts acquittées de la compagnie ou partie en argent et partie en parts acquittées et se charger des dettes passives de la dite société.

Exercer le métier de contracteur mécanicien, faire des réparages de toutes sortes de machines, manèges, outils ou d'articles en fer, en fonte, en cuivre, en acier ou en tout autre métal et spécialement faire les réparages et la vente de machines agricoles de toute nature, voiture de charge ou de luxe et agir comme agents ou représentants de maisons ou compagnies fabriquant les articles ci-dessus mentionnés. Manufacturer, acheter et vendre toutes espèces de spécialités en bois, fonte ou autre métal ou matière ouvrable de quelque nature que ce soit.

Demandeur, acquiescer et vendre toutes marques de commerce, brevets, inventions ou améliorations brevetées ou enregistrées ou toutes autres propriétés qui peuvent être nécessaires ou utiles à la compagnie dans la poursuite de son entreprise et les payer en argent, en parts acquittées, ou partie en argent et partie en parts acquittées de la compagnie.

Acheter, acquiescer de toutes personnes, corporations, toutes maisons d'affaires ou manufactures dont les produits sont manufacturés, achetés, vendus ou autrement disposés par la compagnie et les payer tel que mentionné dans le paragraphe ci-dessus.

Acheter et posséder des actions dans toutes compagnies faisant des affaires de la même nature que celles de la compagnie. Acheter, acquiescer ou louer des terres ou limites à bois ou les droits et les privilèges de faire la coupe du bois et ouvrir et manufacter le dit bois.

Etablir et maintenir dans toutes cités, villes, villages et autres endroits de la province de Québec, en se conformant aux lois et règlements en vigueur dans les dits endroits des magasins, agences, salles d'échantillons ou sucursales pour la vente des produits achetés, manufacturés ou autrement acquis par la compagnie.

Payer en actions acquittées tous services rendus à la compagnie de quelque nature que ce soit.

Vendre l'entreprise ou partie de l'entreprise de la compagnie à toute autre compagnie et accepter en paiement parti-l ou total des actions acquittées de la compagnie acquiescer, sous le nom de La Cie P. C. Couture, avec un capital social de quarante-neuf mille neuf cent piastres (\$10,900.00), divisé en quatre cent quatre vingt dix-neuf (499) actions de cent (\$100) piastres chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera en la paroisse de Saint Pie de Bagot.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce dix-neuvième jour de février 1915.

C. J. SIMARD,
12, 19, 26, 2—956 Sous-sec. de la province.

A LOUER

On trouvera un plein pied de six chambres, nouvellement réparé, au No 8 rue Têtu. S'adresser à Mlle A. St-Germain, 175 rue Bourdages.

Possession immédiate. jno

St-Hyacinthe Soft Sole Shoe Co. Ltd

A VENDRE

A réduction, Conditions faciles
INSTALLATION DE SHINE (Cirage)

OUTILLAGE de CORDONNIER

LOCAL A LOUER

A VENDRE
Un moteur de 2 forces et demie.
Bon marché. S'adresser au Clairon.



PRINCESS PATRICIA'S AT THE FRONT

OXO CUBES

A PORTEE DU SON DES CANONS

Comment les OXO CUBES ont aidé les soldats du régiment de la Princesse Patricia à faire leur diner de Noel

Une lettre intéressante d'un sergent dans le régiment ci-dessus :

«Enfin nous sommes rendus où nous voulions être, et nous sommes très satisfaits de notre sort. Nous avons eu un passablement bon diner de Noel, composé de viande de bœuf, de biscuits et de ce que nous avons pu fourager. Mon ami et moi nous en sommes assez bien trouvé, car nous avions une carotte, la moitié d'un navet, deux poireaux, un oignon, DEUX CUBES D'OXO et douze onces de viande de bœuf avec trois biscuits durs, le tout mélangé et bouilli dans une canistre vide.

«Aujourd'hui nous avons eu notre pouding de Noel, une demi-livre par homme, une boîte de confitures de une livre entre quatre hommes, et une petite bouteille de vin, divisée aussi entre quatre hommes.

«Nous sommes tous de bonne humeur et à portée du son des gros canons.»

(Extrait de la Montreal Gazette, 7 janvier 1915)

Le temps d'hiver est le temps du CUBE OXO. Quoi de meilleur pour fortifier et soutenir le système qu'une délicieuse tasse fumante d'OXO, laquelle vous fournit cette riche nourriture de bœuf dont l'organisme a besoin pour résister au froid et à la fatigue ?

Les CUBES OXO battent toutes les vieilles idées en fait de cuisine rapide. Jetez simplement un CUBE OXO dans une tasse d'eau chaude—brassez—et c'est prêt.

Une tasse d'OXO tous les jours est une excellente sauvegarde contre les rhumes et la grippe.

Un Cube à la Tasse

En boîtes de 10c et 25c.

943



On demande à acheter

Une maison de onze ou douze appartements située assez près du centre des affaires.

Une maison de rapport de deux ou trois logements pouvant payer de bons intérêts sur argent investi.

S'adresser à
BOUCHARD & BERNIER
Agents d'affaires, 173 Blvd Girouard

Téléphone 423 Rue Girouard

Dr A. BEDARD

CHIRURGIEN-DENTISTE
Ex-Gouverneur du Collège des Chirurgiens Dentistes de la Province de Québec.

Spécialité :—Ouvrages en Or, Ponts et Couronnes.

SAINT-HYACINTHE

Chemin de fer du Grand-Tronc

L'INTERNATIONAL LIMITED
Le train le plus beau et le plus rapide du Canada

Quitte Montréal à 9.00 a.m. arrive à Toronto à 4.30 p.m., Détroit 9.55 p.m., Chicago 8.00 a.m. tous les jours.

EXPRESS DE NUIT

Quitte Montréal 10.30 p.m. arrive à Toronto à 7.30 a.m., Détroit 1.63 p.m., Chicago 9.25 p.m. tous les jours

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures Collets, Dentelles, Sacoques, etc., il faut visiter le magasin de BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Ornaux des couleurs les plus nouvelles, aussi Cotonnades de toutes orte



Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE



LE SOLDAT JOSEPH DULONG, 45a De Laroché, Montréal.

Misères de la Vie du Soldat

Les exercices, la fatigue, l'effort soutenu imposé à notre armée qui s'entraîne à la guerre—tout cela a affecté son organisme affaibli. Quelqu'un lui conseilla de prendre du **VIN ST-MICHEL**. Voilà ce qu'il écrit aujourd'hui.

"Il n'y a que quelques mois que j'emploie ce merveilleux tonique et je m'aperçois déjà qu'il me fait beaucoup de bien.

J'étais épuisé par les épreuves que la vie de soldat me faisait supporter. Maintenant que je fais usage régulier de votre tonique, je suis beaucoup mieux et je suis certain qu'avant longtemps je serai complètement rétabli."

Remontez votre organisme affaibli et surmené en prenant dès aujourd'hui du **VIN ST-MICHEL**—tonique, stimulant et délicieux. En Vente Partout.

Seuls Agents : **BOIVIN, WILSON & CIE., LIMITEE, Montréal.**

EASTERN DRUG CO., BOSTON, MASS.

Agents pour les Etats-Unis.



(5)



GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Horaires des Trains.

ALLANT A L'EST.

9.16 a.m.—Tous les jours pour St. Li-boire, Acton Vale, Richmond Sherbrooke, Island Pond, Lewiston et Portland. (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.

5.38 p.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Lyster, Sherbrooke et Island Pond.

9.30 p.m.—Tous les jours pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond Lewiston et Portland.

6.40 p.m.—Venant de Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours excepté le dimanche.

1.20 p.m.—Venant de Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours.

ALLANT A L'OUEST.

5.21 a.m.—Tous les jours pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

7.30 a.m.—Tous jours (excepté le dimanche) pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

11.43 a.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

2.30 p.m.—Allant à Montréal et gare intermédiaires. Tous les jours excepté le dimanche.

5.29 p.m.—Tous les jours pour Ste Madeleine, Belœil, St. Lambert et Montréal.

8.00 p.m.—Allant à Montréal et gares intermédiaires. Dimanche seulement.

Pour toute information s'adresser à

F. C. BOUVETTE, Agent.

LE PACIFIQUE CANADIEN

1er Nov. 1914

HORAIRE

Sujet à changement sans avis préalable heures des départs et des arrivées non garanties

DÉPARTS DE ST. HYACINTHE Gare du C. P. R.

8.25 a.m. (Dimanche excepté)—Pour Farnham, Bedford, Stanbridge, St. Jean, Windsor Mills, Foster, Magog, Sherbrooke, Cowansville, Richford, Newport, Portland, Concord, Manchester, Lowell, Boston et la Nouvelle Angleterre.

11.40 a.m. (Dimanche excepté)—Pour St. Simon, St. Hugues, St. Guillaume et les Stations intermédiaires.

3.05 p.m. (Dimanche excepté)—Pour Farnham, Bedford, Stanbridge, St. Jean, Toronto, Détroit, Chicago, Duluth, St. Paul, Minneapolis, Winnipeg, Vancouver, Foster, Magog, Sherbrooke, St. Jean, N. B., Halifax, N. S., Newport, Waterloo, Knowlton, Concord, Manchester, Lowell, Boston, Springfield, Portland et la Nouvelle Angleterre.

6.35 p.m. (Dimanche excepté)—Pour St. Simon, St. Hugues, St. Guillaume et les Stations intermédiaires.

ARRIVÉES A ST. HYACINTHE Gare du C. P. R.

8.25 a.m. (Dimanche excepté)—De St. Guillaume, St. Hugues, St. Simon et les Stations intermédiaires.

11.40 a.m. (Dimanche excepté)—De Stanbridge, Bedford, Farnham, Sherbrooke, Magog, Knowlton, Drummondville, Windsor Mills, Waterloo, St. Jean, N.B., Halifax, N.S., Cowansville, Newport, Portland, Springfield, Boston, Lowell, Manchester, Concord, Duluth, Minneapolis, St. Paul, etc.

3.05 p.m. (Dimanche excepté)—De St. Guillaume, St. Hugues, St. Simon et les Stations intermédiaires.

6.35 p.m. (Dimanche excepté)—De Stanbridge, Bedford, Ottawa, Montréal, Farnham, St. Jean, Foster, Magog, Sherbrooke, etc

Départ de Montréal pour Ouest à 9.45 a.m. et 9.45 p.m.

Pour billets et renseignements s'adresser à

L. BARCELOUX,

Agent des Billets R. E. CODERRE, Agent pour la Ville.



The Quebec, Montreal & Southern Railway Company.

Horaires des trains, corrigé au 20 Sept. 1914.

Les trains du chemin de fer Québec Montréal et Southern quittent la gare de St. Hyacinthe aux heures suivantes :

Allant à Sorel et les stations intermédiaires, tous les jours excepté le dimanche, départ à 8.40h A. M. et 5.05 p. m.

Allant à Iberville Jc., tous les jours excepté le dimanche, départ à 10 h. a. m. et 5.40 p. m. arrêtant à toutes les stations intermédiaires. faisant raccordement à cette jonction avec les trains du Rutland, Central Vermont et Canadien Pacifique pour tous les principaux points de la Nouvelle Angleterre.

N. J. FERGUSON, Gen. Passenger Agent.

L. J. BOURBEAU, Agt, St. Hyacinthe Téléphone 28.

Depuis au-delà de Cinquante Ans.

Le sirop calmant de Mme Winslow a été employé par des milliers de mères pendant la dentition des enfants. Si vous êtes dérangé pendant la nuit, troublé dans votre sommeil par l'enfant qui perce une dent avec douleur, envoyez de suite chercher une bouteille de sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants. Il soulagera instantanément le pauvre petit malade

Fiez-vous-y, mères, il n'y a pas à s'y tromper. Il guérit la diarrhée, régularise l'estomac et les intestins. Il guérit les coliques, il attendrit les gencives, fait disparaître l'inflammation et donne du ton et de l'énergie au système en général. Le sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants est plaisant au goût et c'est la prescription d'une des plus vieilles et des meilleures nourrices des Etats Unis. En vente chez tous les pharmaciens par tout l'univers. Demandez avec confiance le sirop calmant de Mme Winslow

POUR VOYAGER

Pour voyages d'automobile. Voiture de Luxe. Appelez Nos Phons 364 ou 378. Prix raisonnables.

ON DEMANDE

Un homme digne de confiance pour vendre les arbres canadiens (Hardy Canadian Grown Stock) dans la ville et le comté de St. Hyacinthe. Commencez maintenant; le meilleur temps pour les ventes. Demandez la liste des offres du printemps et des conditions aux agrs Conditions libérales et bel équipement fourni gratuitement.

STONE & WELINGTON, The Fonthill Nurseries, j23av (Etabli en 1837) Toronto

ST-HYACINTHE MONTREAL

Tel. 102 Tel. Main 1663

YVON & GENDRON

AVOCATS

159 rue Girouard, St. Hyacinthe Bureaux à Montréal

CHAMBRE 15 EDIFICE LA SAUVEGARDE

92rue Notre-Dame Est

Exposition Avicole de St-Hyacinthe

Liste des prix accordés par la Société Coopérative des Eleveurs de Volailles de Race Pure de St-Hyacinthe, lors de l'Exposition Avicole tenue les 14, 15 et 16 janvier dernier.

(Suite)

FRANÇAISES

Cochs—1er A S Comeau, 2e H Piercy, 3e W W Shaw

Poules—1er et 2e H Piercy

Cochets—1er L Cabana, 2e A S Comeau

Poulettes—1er A S Comeau, 2e L Cabana, 3e H Piercy

Favorolles

Cochs—1er P H Sauvè, 2e W W Shaw

Poules—1er et 2e P H Sauvè, 3e W W Shaw

Poulettes—1er W W Shaw

Polonaises

Cochs—1er Pte Fortune Farm, 2e A S Comeau, 3e J P Massicotte

Poules—1er Pte Fortune Farm, 2e A S Comeau, 3e J P Massicotte

Cochets—1er Pte Fortune Farm, 2e J P Massicotte, 3e W W Shaw

Poulettes—1er Pte Fortune Farm, 2e J P Massicotte, 3e A S Comeau

Variétés à Cravate

Cochs—1er Pte Fortune Farm, 2e L Cabana, 3e Pte Fortune Farm

Poules—1er et 2e P. Fortune Farm, 3e L Cabana

Cochets—1er Pte Fortune Farm, 2e A S Comeau, 3e W W Shaw

Poulettes—1er Pte Fortune Farm, 2e W W Shaw

Variétés sans Cravate

Cochs—1er Pte Fortune Farm

Poules—1er A S Comeau, 2e Pointe Fortune Farm, 3e A S Comeau

Cochets—1er Pte Fortune Farm

Poulettes—1er W W Shaw

Combattants—Rouge bruns et rouges à poitrine noire

Cochs—1er et 2e Ed Bellefeuille

Poules—1er Ed Bellefeuille, 2e Pte Fortune Farm, 3e A S Comeau

Cochets—1er, 2e et 3e Ed Bellefeuille

Ailes de Canard

Cochs—1er W W Shaw

Poules—1er Ed Bellefeuille

Piles

Cochs et Cochets—1er E Bellefeuille

Toutes autres variétés

Coq et poule—Pte Fortune Farm

Divers—Cornouailles

Cochs—1er C J Wright, 2e Pointe Fortune Farm, 3e C J Wright

Poules—1er Ed Bellefeuille, 2 W 3e C J Wright

Cochets—1er Pte Fortune Farm, 2e J R Jolicœur, 3e A S Comeau

Poulettes—1er C J Wright, 2e J R Jolicœur, 3e C J Wright

Soyenses

Tous les prix à la P. Fortune Farm

Toutes autres variétés

Cochs—1er R W Libly

Poules—1er Pte Fortune Farm, 2e et 3e A S Comeau

Cochets—1er Pte Fortune Farm, 2e A S Comeau, 3e R W Libly

Poulettes—1er Pte Fortune Farm, 2e P Richer, 3e R W Libly

Races naines—Combattants nains

Rouge bruns et rouges à poitrine noire

Cochs—1er Pointe Fortune

Poules—1er Pointe Fortune, 2e L E Findly

Cochets—1er A S Comeau, 2e Pointe Fortune

Poulettes—1er A S Comeau

Ailes de canard

Cochs et poules—L E Findly

Cochets et poulettes—A S Comeau

Piles

Cochs et cochets—A S Comeau

Poules et poulettes—L E Findly

Ornementale—Seabright dorées ou argentées

Tous les prix à Pte Fortune

Crêtes doubles noires ou blanches

Tous les prix à Pte Fortune

Cochinchinoises—Noire.

Tous les prix à Pte Fortune

Blanches

Coq et poule—E Benoit

Cochets—W W Shaw

Poulettes—1er E Benoit, 2e W W Shaw

Fauves

Cochs et poules—1er W W Shaw, 2e L E Findly, 3e L Cabana

Cochets et poulettes—J A Lamoureux

Perdrix

Cochs—1er A S Comeau, 2e L E Findly

Poules—1er et 2e L E Findly

Cochets et poulettes—A S Comeau

Toutes autres variétés

Tous les prix à W W Shaw

TROUPEAUX

Plymouth Rocks—1er Beauregard & Frigon, 2e J P Massicotte, 3e J R Jolicœur

Wyandottes—1er J R Ball, 2e W W Brombry, 3e Beauregard & Frigon

Rhode Island Red—1er Métairie St Joseph, 2 Robert Frères

Méditerranéennes—1er E Benoit, 2e A S S Comeau, 3e P Richer

Anglaises—D Mongeau

Oies—Toulouse—A S Comeau

Toutes autres variétés—A S Comeau

Canards—Pékings—1er W W Shaw, 2e N Jeannotte

Toutes autres variétés—1er A S Comeau, 2e Ed Bellefeuille, 3e A S Comeau

Dindons, bronzés—1er R W Libly, 2e et 3e A S Comeau

Blancs et toutes autres variétés—P H Sauvè

Pigeons—1er W W Shaw, 2e E Benoit, 3e Métairie St Joseph

Aux deux expositions de la Californie

VOYAGE - 55 JOURS - - \$575.

Visitant New York, Philadelphie, Baltimore, Washington, la Nouvelle Orléans, San Antonio et El Paso, Texas, Globo et Phoenix, Arizona, Riverside, San Diego, Los Angeles, Santa Barbara, Del Monte, Santa Cruz et les Arbres Géants, San José et San Francisco, Cal., Salt Lake City, Pays des Mormons, Colorado Springs et Denver, Colorado, Chicago et Detroit, Mich., comprenant billets, wagons-lits Pullman, hôtels, repas, tournées "sight seeing", entrées aux expositions, pour boires, en un mot, toutes dépenses nécessaires.

Groupe limité. Départ de Montréal, lundi soir, le 5 avril; retour le 31 mai.

Voyage sous la direction personnelle de M. Hone ou de M. F.D. Baril, notre premier assistant.

Retenez vos places maintenant. Programme envoyé sur demande.

HONE & RIVET, Agence générale de Voyages, 9 Boul. St. Laurent, Montréal 31 rue Buade, Québec j19at—951

Les enfants pleurent pour avoir le **CASTORIA DE FLETCHER**

UN MOT AU PUBLIC

Quand vous achetez hors de votre localité, vous enrichissez des étrangers au détriment de vos concitoyens. Aidez les marchands de chez vous. En retour vous recevrez un meilleur service et des meilleures marchandises. PENSEZ D'ABORD A VOS CONCITOYENS

Amateurs de Volailles

Je viens de recevoir 50 sacs de "Scratching Feed", mélange de grains pour faire travailler les poules contenant toutes sortes de grains, cassés etc et afin d'introduire ma fameuse poudre Poultry Specific, faisant pondre les poules malgré elles je donnerai GRATIS une boîte échantillon, PRIX REGULIER 25 CTS avec chaque sac de 100 lb, de ce grain, pour le prix ridicule de \$1.00 par sac. C'est indispensable pour quiconque garde des volailles. Et c'est moins cher que vaut le mélange à gratter seul. Nous le livrons en ville jeudi de chaque semaine. Si votre ordre est donné avant cette date Phone 364-78. N'oubliez pas le prix \$1.00 par sac avec boîte de poudre valant 25 cts AU DETAIL, \$1.00 en valeur intrinsèque.

FERME AVICOLE YAMASKA Arthur S. Comeau Prop. Ville



GRAND CHOIX DE Tapis, Préfarts, Portières et Rideaux Chez **EUG. L. DESAUTELS** 222-226 Cascades, St-Hyacinthe

Echos de la Guerre

L'armée belge réorganisée avance à l'est de l'Yser et enlève aux Teutons une position avantageuse.

Le chalutier "Sapphire" frappe une mine, dans la Mer du Nord, et coule à fond; l'équipage a pu se sauver.

La Hollande donne de nouveau l'assurance qu'elle ne songe point à modifier son attitude de parfaite neutralité.

On mande, de Paris, que les contre-torpilleurs de l'escadre anglaise de Douvres ont réussi à couler à fond le sous-marin allemand "U.S".

L'aviateur français Adolphe Pégoud est décoré de la Médaille militaire, pour ses brillants services au cours de la présente guerre.

Les Turcs ont évacué la péninsule du Sinai, et l'on est convaincu que tout danger est passé. D'une nouvelle invasion germano-turque de l'Egypte.

Dans l'ouest, le bulletin français mande que les Allemands ont vainement tenté, à 12 reprises, de déloger les Alliés de leurs positions fortifiées sur les dunes belges.

La France et la Grande-Bretagne préviennent les neutres qu'elles se réservent la faculté de prendre les mesures utiles pour arrêter absolument toute importation en Allemagne.

Au cours du bombardement du fort Sedel-Bahr, rasé par le feu du "Gaulois" (français), le dépôt des munitions a sauté, tuant bon nombre de défenseurs, parmi lesquels plusieurs allemands.

Il se confirme que les Russes ont commencé à rejeter les Allemands sur leur frontière de la Prusse orientale, au milieu de toute une série de combats très ardents que livre, en reculant, l'arrière garde teuton.

Depuis l'ouverture des hostilités, la Russie a énormément augmenté ses ressources en supprimant la vente de toute boisson alcoolique. Par ce moyen seul, elle a accru la productibilité de son travail d'environ quarante pour cent.

On persiste à prétendre, en Hollande, que l'Allemagne est en frais de masser des renforts considérables de troupes en Belgique, vraisemblablement en vue d'un nouveau grand coup pour essayer de percer les lignes alliées en Flandres ou dans le nord de la France.

Le Ministre de la Marine, à Paris, mande qu'un autre sous-marin allemand, du type "U.2", a été atteint par les projectiles d'un croiseur français et coulé dans le Pas de Calais, ce qui porterait à 4 le nombre de ces sous-marins détruits depuis le commencement du blocus.

Le trait saillant des nouvelles de la guerre européenne, aujourd'hui, c'est le progrès notable des opérations de la flotte anglo-française aux Dardanelles, la supériorité définitive, et grosse de développements importants, qu'a réussi à prendre l'armée française dans l'Argonne.

Les Alliés ont débarqué de l'artillerie, sur l'emplacement des forts détruits des Dardanelles, et les pavillons français et anglais flottent maintenant sur ces rivages; la flotte de combat pénètre de plus en plus à l'intérieur et a atteint le phare de la forteresse Kild Bahr; sur le côté européen, les principaux forts sont réduits au silence.

La panique règne à Constantinople, dont la population fait, épouvantée, et où l'on appréhende une explosion de guerre civile; le cabinet a décidé de transporter le siège du gouvernement, avec le harem du Sultan, à Brouse en Asie Mineure, contre l'avis des Allemands, qui conseillaient de choisir plutôt Andrinople.

Les Russes reprennent l'offensive sur toute leur ligne de bataille, et les Allemands reculent, en Pologne du nord,

Tintement d'Oreilles
SURDITÉ
Froid dans la Tête
CAVARRME
Boulagé instantanément par le
DR. MARSHALL'S
CATARRH SNUFF
25c Chez tous les pharmaciens ou sera
envoyé franco de port par
C. H. KEITH, Mfr., CLEVELAND, OHIO.

pendant de nombreux prisonniers. En Galicie orientale, les Autrichiens sont également repoussés, et il paraît bien évidents que les Russes ont été suffisamment renforcés pour les mettre en mesure de foncer contre l'ennemi sur divers points à la fois.

Vendredi la flotte alliée a de nouveau fait pleuvoir un millier d'obus sur les forts ottomans, dont la première ligne est toute démantibulée; samedi, 40 navires de haut bord s'avancèrent vers l'intérieur du détroit et balayaient de mitraille les cantonnements turcs, où campent 50,000 hommes du côté de l'Europe, et 15,000 du côté de l'Asie.

Le dernier discours du premier ministre Asquith à la Chambre anglaise est un document d'une superbe et solide confiance.

Et tout l'empire partage les sentiments du premier ministre, prêt à faire tous les sacrifices voulus pour atteindre le résultat qu'on entrevoit déjà prochain: l'anéantissement de la puissance militaire de la Prusse, et la paix du monde.

Le plus dur de la tâche reste encore à accomplir, pour la flotte alliée, qui procède à faire enlever les mines au fur et à mesure et qui s'avance vers les travaux de défense les plus résistables. Libérer les détroits est pour elle de prime importance, puisque cela facilitera à la France et à l'Angleterre l'accès aux réserves de blé de la Russie pendant que cette dernière y trouvera l'occasion de s'approvisionner plus aisément de munitions de guerre.

Dans les Dardanelles, une foudroyante armada de 40 navires de guerre anglais et français poursuit ses opérations et s'ouvre peu à peu un chemin vers Constantinople; les forts et tous les travaux de défense des Turcs, sur les deux rives, croulent les uns après les autres, sous les coups du bombardement meurtrier, et les 100,000 hommes de troupes rassemblés d'urgence pour protéger la capitale turque se trouvent impuissants et paralysés.

La saisie en haute mer du steamer américain "Dacia" par un croiseur français, qui l'a conduit à Brest, laisse la question du changement de drapeau de ce navire qui avant la guerre appartenait à la ligne Hambourg-Amerika, à régler entièrement par une cour de prises française.

Tandis que la pratique de l'Angleterre, comme celle des Américains, semble autoriser jusqu'à un certain point ces transferts, la France s'est toujours opposée à cette pratique pendant une guerre.

En tout cas, le gouvernement des Etats-Unis ne fera probablement rien jusqu'à ce que la cour française ait rendu sa décision. Si celle-ci ne reconnaît pas la validité du transfert, Washington fera une protestation.

AGENT DEMANDÉ

On demande un agent pour vendre à commission une haute ligne de Cartes de Noël Peronnelles, durant l'été et l'automne. Références exigées.

A. G. PLUMMER, graveur,
12, 19 - 965 St. John, N.B.

AVIS

In re
SUCCESSION LOUIS COTÉ,
Industriel, St. Hyacinthe.
AVIS PUBLIC.

Les personnes ayant des comptes à payer à cette succession sont priées de les acquitter sans délai. Celles ayant des réclamations contre cette succession sont invitées à les produire entre les mains du notaire soussigné, dans un délai de dix jours.

St. Hyacinthe, le 12 mars 1915
RENÉ MORIN, notaire,
12, 19 - 968 16 rue St. Denis

Le nationalisme n'est qu'un esprit

M. Henri Bourassa a déclaré récemment et écrit sous sa signature dans le *Devoir* qu'il ne veut pas fonder un tiers parti. Sa seule ambition est d'inspirer les deux partis qui existent déjà, d'arriver à ce que ses idées politiques soient partout: autour, au dessous et au dessus des partis! Mais il ne veut pas d'un parti nationaliste et pour cause.

"Fondé dans les conditions actuelles", écrit-il, "un tiers parti nationaliste recruterait sans doute de précieux éléments; mais il deviendrait inévitablement le refuge des fruits secs, des têtes chaudes et des intrigants qui, n'ayant plus rien à attendre des autres partis, se serviraient du nôtre pour satisfaire, les uns, leur prurit de popularité tapageuse, les autres, leur soif de vengeance ou leur esprit d'intrigue. Les expériences que nous avons faites nous ont éclairés sur ce que l'on peut attendre des protagonistes d'indépendance et même de nationalisme... électoral."

Mécomptes, désenchantement, déceptions, échec ont rendu pessimiste et misanthrope le grand utopiste et idéaliste Henri Bourassa. Que nous sommes loin du temps où M. Olivar Asselin annonçait comme prochaine l'éclatante manifestation du parti nationaliste naissant sur le Champ de Mars!

Autre chose: dans le plat d'épithètes très assaisonnées que leur sert plus haut M. Bourassa, MM. Bruno Nantel, Blondin, Sévigny, Coderre, Rainville et autres ex-nationalistes à faux nez n'ont que l'embarras du choix.

HYGIENE

Maladies Contagieuses (Suite.)

Désinfection.—La maladie terminée, il faut faire la désinfection du malade, de la maison et de toute la lingerie et autres objets contenus dans cette maison. L'officier exécutif convenablement instruit et qui doit être un homme intelligent, habile et consciencieux devra faire ce travail. La désinfection doit se faire avec une substance susceptible de détruire les microbes, soit par elle-même, soit par le gaz qu'elle met en liberté. On emploie le soufre à raison de 3 lbs par 100 pieds cubes d'espace, et surtout la formaline à raison de 8 onces par 1000 pieds cubes. Les proportions sont pour l'intérieur des habitations. Le malade est désinfecté par un bain antiseptique et les vêtements ou lingerie doivent être désinfectés à part, soit avec la maison dans laquelle on les suspend, ou dans des caisses hermétiquement closes. Il est bien entendu que la façon de désinfecter une personne en projetant sur elle quelques gouttes de formaline ne peut que faire rire les microbes et n'a aucune valeur. Les soins antiseptiques à l'entour du malade au cours de la maladie, ne doivent pas empêcher la désinfection finale, toujours de rigueur.

DOCTEUR H. SANSON,
Inspecteur d'Hygiène du district de St. Hyacinthe

Ce dont les médecins font usage pour l'Eczéma

Une combinaison adoucissante d'huile d'immortelles (wintergreen), de thymol et autres ingrédients salubres appelée Prescription D.D.D. est maintenant le remède des spécialistes pour toutes les maladies de la peau. Il pénètre les pores et donne un soulagement immédiat à la plus cuisante des démangeaisons. Ses huiles essentielles guérissent rapidement les tissus enflammés.

Essayez son effet adoucissant. Tous les pharmaciens tiennent les bouteilles d'essai à 25c. Venez et nous vous parlerons de notre offre de garantie que nous vous déléverons de votre détresse ou votre argent sera remis. Informez-vous aussi du savon D.D.D.

J. H. E. BRODEUR,
St. Hyacinthe Pharmacien.
D.D.D. est fait en Canada.
5, 12, 19 - 917

SUS AU TRAITRES

A bas l'Oppresseur
Chansons d'actualité, sur la guerre Européenne par Remi Fournier, en vente à 10c franco par la malle chez

ST-JEAN & FRERE,
Marchands de journaux,
St. Hyacinthe

Assurez votre Cerveau Dans la Canada Life

Le gérant habile et sage est le cerveau de plus d'un établissement de commerce. Il est le principal actif d'une compagnie. Mais la mort de ce gérant détruit cet actif et peut créer un vide qui entraînera la ruine de l'institution.

Parfois un commerce avec un capital modéré fait plus de chemin qu'un autre beaucoup mieux pourvu sous ce rapport. Le secret de son succès se trouve dans son administration supérieure. Comme il est nécessaire alors que la compagnie soit protégée contre la perte de cet important facteur!

La manière dont la Canada Life assure cette protection est digne de votre sérieuse considération. Sa police de coopération prend le risque au nom de la compagnie. Nous nous ferons un plaisir de vous envoyer des détails.



Herbert C. Cox,
Président et gérant général,

F. BARTELS, Agent, St-Hyacinthe.

13

A VENDRE

2 voitures de famille, 1 omnibus, 1 sleigh (speeder), 1 secrétaire (roll top), 1 claviraphe Oliver. S'adresser au No 11 rue Laframboise.

12, 19, 26, 2 - 957

A VENDRE

3 Incubateurs: 2 Prairie State 150, et un Peerless 120. Un Centrifuge Massey Harris pour 2 à 4 vaches. Plusieurs Ruches et un Extincteur. S'adresser au bureau du "Clairon".

5, 12, 19, 26 - 910

Avis

PIERRE RACINE, LIMITÉE

AVIS est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du dix-neuf février 1915, constituant en corporation MM. Pierre Racine, marchand, Victor Racine, journaliste, Alphonse Pion, bourgeois, Oscar Brouillette, barbier, Omer Filibotte, cultivateur, tous de Saint Hyacinthe, dans les buts suivants:

Faire le commerce en gros et en détail d'épicerie, provisions, liqueurs spiritueuses, ferronneries, chaussures, marchandises sèches et toutes sortes de marchandises en général.

Manufacturer et autrement produire et acquérir telles marchandises.

Faire le commerce de l'importation et l'exportation.

Agir comme agent à commission et agent commercial généralement.

Acheter, vendre ou échanger des propriétés ou des lots vacants et faire commerce d'immeubles en général.

Faire le commerce de produits agricoles et d'animaux ainsi que l'élevage d'écueux.

Acquérir, louer et disposer des marques de commerce, droits de patentes, privilèges d'aucune invention et les employer relativement aux affaires de la compagnie.

Fabriquer et vendre, soda, ginger ale, cidres et toutes autres liqueurs douces;

Fabriquer et vendre les vins canadiens; Embouteiller et vendre de la bière et faire toutes autres affaires qui se rapportent à tel commerce, le tout sujet aux prescriptions de la loi des licences;

Acquérir, louer et disposer des marques de commerce, droits de patentes, privilèges d'aucune invention et les employer relativement aux affaires de la compagnie;

Acquérir toutes propriétés nécessaires pour les affaires de la dite compagnie et en faire l'exploitation sous le nom de "Pierre Racine, Limitée", avec un capital social de vingt mille (20,000.00) piastres, divisé en deux cents actions (200) de cent (\$100.00) piastres chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera à Saint-Hyacinthe.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce dix-neuvième jour de février 1915.

O. J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.
5, 12, 19, 26 - 950

Grande Vente du 22 Février au 15 Mars

— CHEZ —

J. F. X. BEAUREGARD

— A —

ST-DAMASE.

Cette vente pour argent comptant est faite parce que j'ai vendu mon magasin et que je dois le livrer le 15 mars pour l'inventaire.

Liste des Marchandises

CHAUSSURES POUR HOMMES.....	\$4.50 pour	\$3.50
" " " " " " " " " " " "	4.00 "	3.00
" " " " " " " " " " " "	3.00 "	2.10
" " " " " " " " " " " "	3.00 "	2.25
" " " " " " " " " " " "	2.00 "	1.45

Plusieurs autres lignes de Chaussures pour Hommes, Femmes et Enfants qui seront toutes autant réduites.

MARCHANDISES SECHES

INDIENNE.....	12c pour	10c
" " " " " " " " " " " "	10c "	8c
FLANELLETTE.....	15c "	12c
" " " " " " " " " " " "	12c "	10c
" " " " " " " " " " " "	10c "	8c
COTON OVERALL.....	25c "	20c
" " " " " " " " " " " "	22c "	19c
" " " " " " " " " " " "	15c "	12c
" " " " " " " " " " " "	14c et 15c "	12c
ETOFFE A COSTUME.....	\$1.00 "	79c
" " " " " " " " " " " "	75c "	60c
" " " " " " " " " " " "	50c "	39c

Tweeds Réduits, suivant la qualité, de 50c à \$1.00 la verge
Pantalons en Tweed et Overall à Bas Prix et différents autres articles dans ces lignes, dont nous ne pouvons mentionner faute d'espace, qui seront tous autant réduits.

GROCERIES

Vermicelle, Boite 1 lb.,.....	3 pour	25c
Tomates, " 3 ".....	3 "	25c
Blé d'Inde en Boite.....	3 "	23c
Café Mad. Huot, Boite 1 lb.....	34c la Boite	
Thé Condor No. 5.....	31c la lb	
Poudre Patisserie Boston, Boite 1 lb.....	10c la Boite	
" " " " " " " " " " " "	21c "	
Biscuits Soda, Boites 2 1/2 et 3 lbs.....	22c "	
Raisin.....	8c la lb	
Sel, Sac de 140 livres.....	75c	
Savon Confort et autres.....	6 pour	25c
Un lot de poudre à Animaux que je viens de recevoir, International Stock Food.....	valant 50c pour	38c

Etc., Etc.

N'oubliez pas que cette vente est faite seulement que pour argent comptant.

J. F. X. BEAUREGARD,

932

ST-DAMASE.

"Le Clairon"

Journal Hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par L'imprimerie Yamaska

U. JACQUES, Prés.
AUONNEMENT

A St. Hyacinthe (livré à domicile) et aux États-Unis, par année..... \$1.50
Ailleurs au Canada..... 1.00

3c LE NUMERO
En vente chez M. Geo. St-Jean.

CHRONIQUE MUNICIPALE

Procès verbal de la séance régulière du conseil municipal de la cité de St-Hyacinthe, tenue mercredi le 10 mars 1915, au lieu et heure ordinaires.

Son Honneur le Maire Morin occupe le fauteuil présidentiel et sont présents MM. les échevins Amyot, Payan, Messier, Côté, Fontaine, Blanchard, Girard, Solis et St Germain.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

Le greffier fait rapport au sujet des montants dus pour l'entretien des aliénés et des pensionnaires de l'école de réforme. Les comptes seront envoyés de nouveau avec demande de payer immédiatement.

Conformément à l'avis donné à la dernière séance, M. Messier propose qu'une somme d'environ \$225.00 soit mise à la disposition du comité de l'aqueduc pour poser un appareil de chauffage dans la maison des employés de l'aqueduc. M. Fontaine seconde cette motion pour permettre la discussion et la proposition est adoptée. M. Solis votant contre.

Lecture du rapport constatant que le règlement No 164 a été approuvé par les électeurs propriétaires de la cité : Rapport déposé aux archives.

Lecture de la lettre de MM. Gamache & Langelier acceptant le dit règlement No 164. Déposé aux archives.
Lecture des applications produites pour la position d'ingénieur de la cité de St Hyacinthe.

M. Fontaine propose que M. Hector Cadieux ingénieur civil et arpenteur de Montréal soit engagé comme ingénieur civil et arpenteur de la cité de St Hyacinthe, au salaire de \$1800. par année et aux autres conditions mentionnées dans sa lettre; et que Son Honneur le Maire et le greffier soient autorisés à passer contrat d'engagement avec lui, suivant telles conditions.

M. Messier seconde cette proposition pour permettre la discussion. M. St Germain propose en amendement que les services de M. Fabien Ruel soient requis pour tous les travaux de génie civil et d'arpentage de la cité de St-Hyacinthe, au salaire de \$1200. par année et aux autres conditions mentionnées dans sa lettre. Cette proposition en amendement est secondée par M. Girard.

Cet amendement est mis au vote avec le résultat suivant. Ont voté pour l'amendement MM. Amyot, Girard, Solis et St Germain. Ont voté contre l'amendement, MM. Payan, Messier, Côté, Fontaine et Blanchard. En conséquence l'amendement est déclaré rejeté sur la division de quatre à cinq. La motion principale est mise aux voix et elle est déclarée adoptée sur la même division en sens inverse.

Lettres des conférences de St Vincent de Paul demandant une subvention en faveur de leurs œuvres. M. Fontaine appuyé par M. St Germain propose qu'une subvention de \$25.00 soit accordée à la conférence de St. Vincent de Paul de Notre Dame du Rosaire et qu'une subvention de \$50.00 soit accordée à la conférence de St. Vincent de Paul de la Cathédrale. Adopté.

Rapport du chef de police au sujet de la réclamation de M. Sylvain Archambault. Déposé aux archives.

Rapport du chef de police sur la tenue des boulangeries et la pesée du pain. Déposé aux archives.

M. Fontaine appuyé par M. Girard propose que M. Louis Bissonnet père soit payé pour l'extraction de la pierre à chaux, jusqu'à concurrence de 60% du prix de la pierre cassée, après cubage de cette pierre et rapport de l'employé de la cité. Ce cubage sera

fait comme celui du caillou acheté de M. Trudeau. Adopté.

MM. Fontaine et Payan quittent leur siège.
Lecture des différents comptes est faite et le conseil s'ajourne en séance régulière à mercredi, le 17 courant.

Nouvelles Locales.

Nomination importante

M. Hector Cadieux, ingénieur civil et arpenteur provincial de Montréal, a été nommé mercredi soir, par le conseil municipal, local, ingénieur en chef de la ville de St Hyacinthe. Spécialisé dans les questions relatives au génie municipal, M. Cadieux a exercé sa profession trois années durant à Westmount et trois années à Montréal, en qualité d'ingénieur en chef de la division-Est. C'est lui qui a préparé les projets de pavages pour l'ancien bureau des commissaires, après une étude spéciale de la canalisation souterraine. M. Cadieux est gradué de l'École Polytechnique de Montréal, et St Hyacinthe, en le choisissant parmi trente candidats, vient de s'adjointre un ingénieur d'expérience doué de solides talents.

L'Académie Girouard

Dimanche dernier, Mgr Bernard, évêque de Saint Hyacinthe, a fait la bénédiction de l'Académie Girouard, en présence d'un nombreux clergé, du maire, de l'hon. sénateur Dessaulles, des échevins, des commissaires d'écoles et de six cents contribuables de la municipalité. Après cette bénédiction, de très jolis discours ont été prononcés par M. Sam. Casavant, président de la commission scolaire, par Mgr Bernard, M. le maire Morin et les députés L. J. Gauthier et T. D. Bouchard.

La cérémonie s'est terminée par la visite de l'école, une des plus belles de la province.

Cercle Benoit XV

Le cercle Benoit XV de l'A. C. J. C. quoique jeune, a déjà lieu de se féliciter d'avoir accompli des actions méritoires. Il a entrepris une collecte pour les Blessés d'Ontario: \$940 sont déjà amassés et ce n'est pas fini. La question du français est aussi sur le tapis dans notre ville. Grâce à l'initiative patriotique des membres de ce cercle, nos maisons commerciales et d'utilité publiques auront l'avantage d'avoir des blancs d'entrée, connaissements, etc., rédigés en langue française, aux Douanes, à l'Accise, aux bureaux de transport, etc. Nos félicitations à ces vaillants, et nos souhaits de succès et de persévérance dans le bon combat.

Concours de Tir

A une assemblée des membres du club de tir de St Hyacinthe tenue lundi soir à l'hôtel du Canada, il a été décidé que le grand concours annoncé la semaine dernière aura lieu dimanche le 21 mars courant.

Comme il a été annoncé, le concours est ouvert à tous les tireurs du comté de St Hyacinthe.

Les entrées se font nombreuses, déjà plus de quinze se sont inscrits. Les conditions sont \$5.00 d'entrée; 100 pigeons d'argile par chaque tireur; les 100 pigeons seront divisés en séries de 20 pigeons. Les premiers de chaque série de 20 auront de magnifiques cadeaux, et les vainqueurs du grand total auront à se partager en trois prix, le montant des entrées.

Pour informations s'adresser à Hilaire Gervais à l'hôtel du Canada, principal organisateur du concours.

L. P. Provost,
Secrétaire.

Retraites

Les retraites pascales se poursuivent, et les fidèles marquent beaucoup de persévérance à les suivre. Ce sont les Pères Dominicains qui font la prédication. Les dames et demoiselles ont eu leur tour. Cette semaine les jeunes gens emplissent notre vaste cathédrale; les hommes cloront ces exercices de sanctification.

POUR VOYAGER

Pour voyages d'automobile.
Voiture de Luxe. Appelez Nos Pho-
ne 364 ou 378. Prix raisonnables

Funérailles de Mde Vve Rémi Phaneuf.

Dimanche le 7 mars ont eu lieu à St Pie, les funérailles de Mde Vve Rémi Phaneuf, née Geneviève Morin, décédée jeudi le 4 mars à l'âge avancé de 90 ans.

Madame Phaneuf était une des plus anciennes personnes de la paroisse de St Pie. Elle laisse pour pleurer sa perte en outre de son frère Ambroise Morin de Montréal, ses fils, Alfred de Montréal, Charles de Worcester, une fille Madame Léon L'Heureux de St-Pie.

Les porteurs étaient: MM. J. B. Rodier, Alf. Goyette, Euclide Lemoine, M. Blanchette.

Le deuil était conduit par son petit-fils Paul Phaneuf, de Montréal.

Dans le cortège on remarquait MM. Alfred Phaneuf, fils de la défunte, Léon L'Heureux, son gendre, L. P. Morin, son neveu et Conrad Morin de St Hyacinthe, Léandre Morin, de St-Pie, J. B. L'Heureux son petit fils.

G. D. Morin, J. Cadieux, F. X. Cabana, Eusèbe et Charles Boulay, T. Gélinas, T. F. L'Heureux, Alph. Jarry, D. Normandin, H. Dépot, Alp. Allaire, E. Deragon, Léon Baron, F. Baron et autres, Mde Léon L'Heureux sa fille, Mlle Hélène L'Heureux, sa petite fille de St Pie, Mesdames Nap. Jarry, Charles Denis de Montréal, Mlles Léopoldine Morin, Anna Morin, Victoria Daudelin, Mde T. Normandin de St Hyacinthe, ses nièces, Mlle D. L'Heureux, Mde E. Morissette, Mde D. Chapdeleine, Mlles A. Bélanger, Z. Lemoine et autres.

MIGRAINES PERMANENNEMENT GUERIES

Les Pilules Roses du Dr Williams suppriment la cause de ce malaise.

Il y a peu de maux qui causent plus de véritable douleur à la maison que les attaques appelées généralement migraines. Les attaques sont souvent périodiques et lorsque la mère d'une famille est malade à de certains intervalles elle n'a pas que ses souffrances à considérer, mais l'ennui que cela cause aux autres membres de la famille. Les migraines proviennent de différentes causes, et la plupart peuvent être soulagées ou guéries par le traitement tonique—les Pilules Roses du Dr Williams. Mme Hugh Docherly, Rocaville, Sask., dit: "Je souffrais pendant des années de ce que les médecins appelaient prostration nerveuse et migraine. Lorsque ces attaques se produisaient je ne pouvais travailler ni marcher, et les douleurs à la tête étaient presque insupportables. A certains moments la douleur dans la tête était si forte que je craignais de devenir enragée. J'essayai quatre différents médecins à différents intervalles, et pris non seulement des bouteilles de remèdes, mais des pintes de ceux-ci, mais en vain. Alors je cessai de prendre des remèdes et j'essayai un régime, mais cela ne produisit aucun changement, je souffrais encore. Finalement mon mari me conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams et j'en achetai. Après avoir pris des pilules pendant quelques semaines, je me sentis un peu mieux et j'en continuai l'emploi avec joie. Mes nerfs commencèrent à se fortifier, le mal de tête se produisit moins souvent, et après avoir pris les pilules pendant quelques mois, il disparut complètement. Depuis ce jour le malaise n'a pas reparu, et tous ceux qui ont eu connaissance de mon mal considèrent ma guérison comme merveilleuse. Je ne puis trop louer les pilules vu qu'elles m'ont arrachée à une vie de souffrance presque continue."

C'est en reconstituant et en enrichissant le sang et en renforçant les nerfs que les Pilules Roses du Dr Williams opèrent des guérisons presque merveilleuses, et ce qu'elles ont fait pour d'autres elles le feront pour toutes les personnes souffrantes qui en feront un essai judicieux.

Les Pilules Roses du Dr Williams sont en vente chez tous les marchands de remèdes ou nous les envoyons par la poste à raison de 50c la boîte ou six pour \$2.50. Ecrivez à The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. 959

GRANDE ASSEMBLEE

— A LA —

SALLE DE L'HOTEL DE VILLE

DIMANCHE, LE 14 MARS COURANT,

A 1.30 HEURE P. M.

La question des TAXES SPECIALES sur les propriétés exemptées jusqu'ici de tout impôt y sera discutée sous son vrai jour.

Cette assemblée n'ayant aucun caractère politique tous les citoyens se feront un devoir d'y assister.

MM. René Morin, Maire, V. E. Fontaine, Echevin, L. J. Gauthier, Député au Fédéral, T. D. Bouchard, Député à Québec, ainsi que d'autres orateurs adresseront la parole.

Qu'on se Rende en Foule.

Le Hockey

Le manque d'espace ne nous a pas permis de publier, dans notre dernier numéro, une correspondance reçue comme compte rendu de la partie de hockey jouée le 21 février au village La Providence, entre le Cercle Dollard et le club de l'endroit. Nous prions notre correspondant de bien vouloir nous excuser.

Monsieur le Rédacteur,

Auriez vous l'obligeance d'insérer dans vos colonnes les détails de la fameuse partie de hockey "La Providence vs Cercle Dollard", jouée à la patinoire Martinette dimanche, 21 février.

Enfin, elle a eue lieu cette fameuse rencontre des clubs Cercle Dollard et La Providence.

Dimanche matin, devant une foule de huit cents mille spectateurs (oh! pardon lecteur, c'est de huit cent à mille que j'ai voulu dire), s'est jouée une de ces parties phénoménales dont seuls peuvent nous en donner le Cercle Dollard et La Providence.

Dès que l'arbitre "Tit Race" eut donné le signal, "Michel" s'empara de la rondelle et fait une descente des plus magnifiques en montant vers les buts du Providence; Heureusement que "Le Fouette" était là; "Michel" perdit le puck et se perdit lui-même en dehors des bordages, le jeu recommença en face des buts du Providence, et "Jackasse" le fameux aile droite du Dollard scora le premier point pour son club; le jeu reprit au centre et au bout de quelques passes merveilleuses, "Le Fouette" déjoua le fameux "Tit Père", et entra un point, égalisant ainsi les chances. Les deux équipes entrèrent ensuite tour à tour un point; la première période se termina par 2 à 2.

Dès le commencement de la seconde, "Tit Ouille" qui n'avait pas joué dans la première, et qui par conséquent était frais, peut être un peu trop frais, fit son apparition sur la glace, et voulant sans doute se rendre compte si la glace sentait la victoire, s'en approcha le nez et les conséquences furent qu'il dut se retirer; une démolition s'en suivit, mais les joueurs furent bientôt rappelés à l'ordre par les gérants "Grosse Tête" et le Sec. de "La Nonne".

On recommande; "Pas d'Oreilles" s'empara de la rondelle et part en coup de vent, pour aller s'aplatir à dix pieds plus loin. J'ai probablement mal compris, quand on m'a dit qu'il s'appela "Pas d'Oreilles", parce qu'il en a, je les ai vu et je me suis aperçu qu'elles le faisaient tanguer énormément.

Son nom doit être sans doute "Pas d'Arrêtes", on dirait vraiment qu'il n'a pas même de reintier tant qu'il est mou, ou bien encore, "Pas d'Arrêt", les personnes présentes ont pu le constater à plusieurs reprises; emporté sans doute par la prise que le vent avait après ses oreilles, il traversa par dessus les bordages. Pendant que "Pas d'Oreilles" se relevait en se les frottant, le "goal keeper" du Providence entra lui-même un point, probablement pour le consoler. La partie recommença et "Fat", s'emparant de la rondelle, partit tranquillement mais renversant tout sur son passage, même le gardien des buts du Dollard, score pour son club, égalisant encore les chances. La deuxième période s'est terminée par 4 à 4. Ce n'était plus de l'enthousiasme parmi l'assistance, c'était du délire, on aurait dit vraiment qu'il s'agissait, pour les uns ou les autres partisans, de la victoire du Kaiser ou des Alliés.

La troisième manche débuta à une grande allure, chacun des deux clubs voulaient triompher, et l'on sentait qu'il y avait de la poudre dans l'air. "Brandy" qui n'avait rien fait de marquant jusque là, après une passe de toute beauté fait par "Jackasse" déjoua tous ses adversaires et scora un point pour le Dollard mettant ainsi son club en avant. Le Providence reprit cependant son aplomb, et vers le milieu de la dernière période, score successivement trois points, avançant ainsi son club de deux points vers la victoire. Durant le reste de la partie, il n'y eut pas d'autres points, et le résultat fut de 7 à 5 en faveur du Providence.

Le Cercle Dollard peut attribuer en grande partie sa défaite à la trop grande confiance de son gérant "Grosse Tête" qui accepta de jouer 6 contre 7. Quoi qu'il en soit, la partie fut splendide et tous, joueurs comme spectateurs, furent contents du résultat. Après la partie, les joueurs fraternisèrent ensemble dans l'extinction d'un 12.—(Communiqué.)

Soirée dramatique

Le 23 mars courant, dans la salle du Patronage, sera donnée une soirée dramatique. On y jouera un drame en 4 actes: "Le Sonneur de St Paul". Que chacun s'empresse d'acheter ses billets, afin d'aider l'œuvre charitable que poursuit cette maison des Frères de Saint Vincent de Paul.

POUR VOYAGER

Pour voyages d'automobile.
Voiture de Luxe. Appelez Nos Pho-
ne 364 ou 378. Prix raisonnables.

Docteur J. E. A. Collette

MÉDECIN-CHIRURGIEN

BUREAUX:

Coin Ste-Anne et Girouard, Tél. 311
185 rue Girouard, St. Hyacinthe.

Servante Demandée

On demande une servante. S'adresser au No 320 rue Girouard.

Chambre et Pension demandées

Un monsieur désirerait avoir une chambre avec pension dans une famille privée.
S'adresser au bureau du "Clairon"
jno—945.

DEFENSE D'AVANCER

Je soussigné, Napoléon Daudelin, sculpteur, de cette ville, donne avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit sans un écrit de ma main.
NAPOLÉON DAUDELIN.
5,12,19,26—946

Argent bien placé

Les placements les plus sûrs se font toujours sur des prêts aux municipalités. Nous en avons toujours qui vous rapporteront de 5 à 6 pour cent. Adressez vous en toute confiance à
PROVINCIAL SECURITIES, Ltd.
105 Mountain Hill, Québec
940 Canada.

CHS. G. RAGICOT

MARCHAND DE

Grains et Farines

AVIS AUX CULTIVATEURS

Achetez au plus tôt vos graines de mil et trèfle. La taxe de guerre a fait monter le prix du marché de \$1.00 par 100 livres de trèfle et 50 cts par minot de mil.

Cette taxe sera forcément ajoutée au prix de vente, après les achats futurs. Profitez de la marchandise achetée à l'automne.

Toujours en mains: Tourteaux de lin, gruau, etc., etc., pour élevage de jeunes animaux.

Baby Chick Food—Un composé de grains cassés, blé cuit, os broyés, etc., et stimulant propre à la santé et au développement rapide des petites poulets: en boîtes de 25 et 50 sous.

Magasin—Angle des rues Saint-Antoine et Mondor

933 Téléphone 27

J. W. ST-JEAN

Electricien-Contracteur

Installation de système électrique des plus perfectionnés,

Posage d'appareils et fixtures, lampes, Etc., etc.

Spécialités: Posage de cloches électriques, aussi réparations.

57 St. François, Tél. Bell 232
Place du Marché, St. Hyacinthe

CANADIEN PACIFIQUE

EXCURSION DE COLONS

A Winnipeg, Edmonton et stations intermédiaires, aller et retour, tous les mardis, à partir du 2 mars jusqu'au 26 octobre 1915. Bon pour deux mois.

Adressez-vous à
R. E. CODERRE,
jd—941 125 Cascades

Canadien Pacifique

Exposition Internationale Panama-Pacifique, San Francisco Cal. Exposition Panama Californie, San Diego Cal. Taux très réduits du 1er Mars au 30 Novembre 1915. Billets bons pour trois mois, mais pas plus tard que le 31 décembre 1915. Choix de routes etc. Adressez vous à

R. E. CODERRE,
931—j.n.o. 125 Rue Cascades.

A vendre

Un ménage complet tel que set de salon, set à diner, lits, chaises, etc.
Pöble à gaz et de cuisine, ainsi que deux glacières.

Aussi chassia pour renfermer les galeries en hiver.

Le tout sera vendu en bloc ou en lots séparés, au gré de l'acheteur.

H. TRESTER,
j19ms—934 95 rue Girouard